Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-212203913-20261001-01_10_2026_02-DE

République Française
Département des Côtes d'Armor

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'YVIGNAC-LA-TOUR
****
Séance du 1er octobre 2026

L'an deux-mille-vingt-six et le premier octobre à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme Claudine LUCAS, Maire, dans le lieu habituel de ses séances.

Date de la convocation : 18 septembre 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15 Présents : 14 Absents : 1 Pouvoirs : 1

Présents : Claudine LUCAS, Cyril DENIEL, Loreena CHAUVEAU-BELOT, Jean-Marc BOISSEL, Elisabeth GICQUEL, Nicole SARREAUD, Christophe GOUDÉ, Emmanuel DEBROIZE, Fanny RENARD, Justine ROBIN, Thibaut CHASTEL, Pascale MOUSSEAUX, Christine LAFFICHER LE FLOHIC, Amaury ROSA

Absents excusés : Guillaume DAGOREAU (pouvoir à Christophe GOUDÉ)

Secrétaire de séance : Loreena CHAUVEAU-BELOT

01/10/2026-02	**INSTALLATION DE MADAME JUSTINE ROBIN DANS SES FONCTIONS DE CONSEILLERE MUNICIPALE** 5.3 Désignation de représentants

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-2 et L.2121-4,
Vu le Code électoral et notamment son article L.270,
Considérant que Madame Virginie BÉAGUE a présenté sa démission de ses fonctions de Conseillère Municipale le 10 septembre 2026,
Considérant qu'aux termes de l'article 270 du Code électoral et sauf refus express de l'intéressée, le remplacement de la Conseillère Municipale démissionnaire est assuré par « le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu »,
Considérant que Madame Justine ROBIN, suivante dans l'ordre de présentation de la liste « Vivre, agir et réussir ensemble à Yvignac-la-Tour » a été appelée à siéger en tant que Conseillère Municipale de la Commune d'Yvignac-la-Tour et a indiqué par courrier en date du 18 septembre 2026 qu'elle souhaitait siéger,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **PREND ACTE de l'installation de Madame Justine ROBIN en qualité de Conseillère Municipale,**

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-212203913-20261001-01_10_2026_02-DE

- **PREND ACTE de la modification du tableau du Conseil Municipal.**

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an que dessus
Pour expédition conforme,
Le Maire
Claudine LUCAS

Délibération transmise en Préfecture
et affichée le 2 octobre 2026
Le Maire,
Claudine LUCAS

Le secrétaire de séance,
Loreena CHAUVEAU-BELOT